

LA GRIPPE A

Nous observons actuellement dans le monde la multiplication des cas de transmission interhumaine du virus de la grippe A (H1N1). Ceci a conduit l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) à passer en phase d'alerte de niveau 5, amenant le gouvernement français à mettre en œuvre le plan national de prévention et de lutte « pandémie grippale ».

Ce plan recommande de renforcer le dispositif de protection sanitaire et de mobiliser les pouvoirs publics afin de contenir une éventuelle apparition de l'épidémie sur le territoire national.

Notre pays est actuellement peu touché. Les cas de survenance de cette maladie sont limités. Les personnes affectées sont prises en charge médicalement et se rétablissent rapidement. Il nous faut toutefois être vigilant face à une maladie dont la propagation n'est pas encore maîtrisée.

L'OMS considère en effet que le risque de pandémie n'est pas écarté à ce stade.

Les deux documents joints présentent les règles d'hygiène qu'il convient de respecter en vue de freiner le développement de cette vague de grippe. Ces éléments sont également présentés sur le site www.inpes.sante.fr


Vous trouverez sur le site www.pandemie-grippale.gouv.fr, toutes les informations utiles portant sur l'évolution de la situation et la réponse des pouvoirs publics. Ce site présente également des informations destinées au grand public, accessibles aussi par téléphone au 0825 302 302 (0,15 euro par minute depuis un poste fixe).

GRIPPE A (H1N1)


**DES GESTES SIMPLES
POUR LIMITER LES RISQUES
DE TRANSMISSION**

 **LAVEZ-VOUS LES MAINS
PLUSIEURS FOIS PAR JOUR**
AVEC DU SAVON OU UNE SOLUTION HYDROALCOOLIQUE

 **UTILISEZ UN MOUCHOIR EN PAPIER
POUR ETERNUER OU TOUSSER,**
PUIS JETEZ-LE DANS UNE POUCELLE ET LAVEZ-VOUS LES MAINS

 **EN CAS DE SYMPTÔMES GRIPPAUX,
APPELEZ VOTRE MEDECIN TRAITANT
OU LE 15**

POUR TOUTE INFORMATION
0 825 302 302
(0,15 euro/mn depuis un poste fixe)
www.pandemie-grippale.gouv.fr



DE QUOI S'AGIT-IL ?

La grippe A (H1N1) est une infection humaine par un nouveau virus grippal de la famille A (H1N1) qui infecte habituellement les porcs.

C'est une infection virale qui se transmet maintenant d'homme à homme (transmission interhumaine).

COMMENT SE PROPAGE CETTE GRIPPE ?

Dans le cadre de l'épidémie actuelle, la transmission se fait de la même manière que celle d'une grippe saisonnière :

- par la **toux**, les **éternuements** ou les **postillons** ;
- par **contact rapproché avec une personne infectée**, par exemple lorsqu'on l'embrasse ou qu'on lui serre la main ;
- par **contact avec des objets touchés et contaminés** par une personne malade (exemple : une poignée de porte, un bouton d'ascenseur, ...).

QUELS SONT LES SYMPTÔMES ?

Les **symptômes** sont identiques à ceux de la grippe saisonnière : **fièvre supérieure à 38°**, ou **courbatures**, ou **grande fatigue** notamment, et **toux** ou **difficultés respiratoires**.

Si vous ressentez ces symptômes, appelez votre médecin traitant ou le 15.

COMMENT S'EN PROTÉGER ?

- **Lavez-vous régulièrement les mains** au savon ou avec une solution hydroalcoolique ;
- **limitez les contacts non nécessaires avec les personnes malades** ;
- **couvrez-vous la bouche et le nez** avec un mouchoir en papier lorsque vous toussiez ou éternuez.
Et jetez votre mouchoir dans une poubelle.

QUAND ET PAR QUI SONT PRESCRITS LES ANTIVIRAUX ?

Des médicaments **antiviraux** (l'Oseltamivir (Tamiflu) et le Zanamivir (Relenza)) sont actuellement efficaces sur ce virus. Ils doivent être pris après consultation et diagnostic réalisés par un médecin, sur prescription médicale.

EXISTE-T-IL UN VACCIN POUR SE PROTÉGER DE CETTE GRIPPE ?

Pour l'instant, il **n'existe pas de vaccin contre ce nouveau virus**. La mise à disposition de la souche de virus grippal nécessaire pour la fabrication du vaccin se fera sous la responsabilité de l'Organisation Mondiale de la Santé. Un délai prévu de plusieurs mois sera nécessaire pour qu'un vaccin soit disponible.

POUR TOUTE INFORMATION

0 825 302 302

(0,15 euro/min depuis un poste fixe)

www.pandemie-grippale.gouv.fr